  

Abymes,

*N°9711046k*

**Service Intendance**

Téléphone : 0590 82 06 02

Fax : 0590 91 01 11

Mèl :

[gest.9711046k@ac-guadeloupe.fr](mailto:gest.9711046k@ac-guadeloupe.fr)

Abymes, le 21 juillet 2017

***MARCHE DE MANUELS SCOLAIRES***

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse du service acheteur :

Lycée CHEVALIER DE SAINT-GEORGES

BD des Héros

BP 355

97183 LES ABYMES

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Jean DARTRON, Proviseur

Personne chargée du suivi du marché : Mme Francine GUIEBA, gestionnaire

Comptable assignataire : Patricia DUFOUR, agent comptable

**Article 1 - Procédure :**

Le présent marché est passé conformément à l’art 28 du CMP. Il prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire.

**Article 2 - Objet** :

La fourniture de manuels scolaires et d’accompagnement.

**Article 3 - Forme du marché :**

Le marché est constitué d’un seul lot.

**Article 4 – Durée du marché :**

Un an à compter du jour de la notification du marché au titulaire.

**Article 5 – Variantes :**

Les variantes ne sont pas acceptées.

**Article 6 – Modalités d’exécution:**

* Le marché sera exécuté par l’émission de bons de commande.
* La fourniture sera livrée au lycée Chevalier de Saint-Georges et sera accompagnée d’un bon de livraison.
* Le détail de la prestation est indiqué à l’annexe joint ; des demandes complémentaires pourront être émises durant la durée du marché en fonction des besoins de l’établissement.
* Les reprises et retours de manuels devront être gratuits en cas de non-conformité ou de manuels abîmés.

**Article 7 –Prix et modalités de règlement**

Détermination du prix : Les prix sont unitaires, fermes, en euros et sont réputée rémunérer l’ensemble des prestations. Aucun supplément ne sera demandé au lycée après la conclusion du marché.

Modalités de règlement :

La facture devra être libellée et adressée au nom du lycée Chevalier de Saint-Georges.

Le mode de règlement est le virement administratif.

**Article 8 – litiges**

En cas de litige, la juridiction compétente sera le Tribunal Administratif de Guadeloupe.

**Article 9 - Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :**

Date limite de transmission : Les offres devront parvenir au service Gestion du lycée Chevalier de Saint-Georges au plus tard **le lundi 7 août 2017 à 12h00,** selon les modalités suivantes :

Fax : 05 90 91 01 11 (veuillez préciser « marché manuels scolaires »)

Mél : francine.guieba@ac-guadeloupe.fr

Le candidat devra s’assurer de la réception de l’offre.

Contenu des offres : L’offre devra contenir l’acte d’engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; un devis détaillé rédigé en français accompagné des conditions d’annulation ; une fiche faisant apparaître la capacité professionnelle, technique et financière de l’entreprise (moyens personnels, logistiques, agrément, certification, assurance).

Critères de jugement des offres : Offre économique la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-après avec leur pondération :

* Prix : 70% apprécié en fonction du pourcentage de réduction accordé par rapport au prix TTC catalogues éditeurs ;
* Délai de livraison : 20%
* Qualité des prestations accessoires : 10% (conditions de reprise et d’échange quand l’erreur est du fait du lycée notamment).

Personne à contacter pour tout renseignement :

* Francine GUIEBA Tel : 0690 61 98 66